
Bâtir un avenir commun :

Enquête sur la réalité socio-économique des revues savantes canadiennes et aperçu du modèle de partenariat pour la diffusion en libre accès

1. Contributions

Les données présentées dans le chapitre 1 et les citations présentées en annexe 4 ont été recueillies en 2015 par les consultantes Sibyl Frei et Louise Fleming auprès de représentants de revues savantes dans le cadre d'un sondage en ligne et de conversations téléphoniques.

Titre original : *Shaping a Collective Future: An Investigation into Canadian Scholarly Journals' Socio-Economic Reality and an Outlook on the Partnership Model for Open Access*

Rédaction: Émilie Paquin
Traduction: Nicolas Calvé

Pour leur apport précieux à diverses étapes du processus, nous remercions les membres du comité consultatif du projet, dont :

Vincent Larivière, directeur scientifique
Tanja Niemann, directrice générale
Consortium Érudit

Michel Duquet, président
Association canadienne des revues savantes

Jean-Marc Mangin, directeur général
Michael Sinatra, administrateur, diffusion de la recherche
Fédération des sciences humaines

Suzanne Kettley, directrice générale
Canadian Science Publishing

Suzanne Board, analyste principale des politiques
Lorraine Anderson, gestionnaire
Conseil de recherches en sciences humaines

La publication de ce rapport n'aurait pas été possible sans la contribution financière des organismes suivants :

Conseil de recherches en sciences humaines
Canadian Science Publishing
Consortium Érudit



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada



<u>1. CONTRIBUTIONS.....</u>	<u>2</u>
<u>2. SOMMAIRE EXECUTIF</u>	<u>4</u>
<u>3. PORTEE ET STRUCTURE DE L'ETUDE</u>	<u>5</u>
MÉTHODOLOGIE	5
<u>4. SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DES REVUES SAVANTES CANADIENNES</u>	<u>6</u>
TYPES D'ÉDITEURS	6
LANGUES DE PUBLICATION	7
NOMBRE D'ARTICLES PUBLIÉS.....	7
FORMATS DE PUBLICATION.....	7
TIRAGE	8
PROGRESSION DE L'ADOPTION DU LIBRE ACCÈS	8
REVENUS ET DÉPENSES	10
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	12
<u>5. L'ACCES LIBRE FINANCES DES PARTENARIATS AVEC LES BIBLIOTHEQUES.....</u>	<u>13</u>
DÉFINITION	13
FORCES & OPPORTUNITÉS	14
<u>3. PARTENARIAT RCDR/ÉRUDIT</u>	<u>18</u>
ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE PRIX	19
TARIFS D'ABONNEMENT OU COÛTS DE PUBLICATION?	19
DIFFÉRENCES ENTRE LES TARIFS D'ABONNEMENT ET LES COÛTS DE PUBLICATION	20
<u>4. CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES</u>	<u>22</u>
<u>5. BIBLIOGRAPHIE.....</u>	<u>23</u>
<u>6. ANNEXES</u>	<u>24</u>
ANNEXE 1 – CONTRIBUTEURS INSTITUTIONNELS	24
ANNEXE 2 – RÉPONDANTS AU SONDAGE	25
ANNEXE 3 – QUESTIONS DU SONDAGE.....	26
ANNEXE 4 – PROPOS DES RESPONSABLES DE REVUES SUR LA DIFFUSION EN LIBRE ACCÈS	33

2. Sommaire exécutif

Souhaitant favoriser une transition graduelle et concertée des revues savantes canadiennes vers le libre accès, Érudit a engagé, en 2014, des discussions avec le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR). L'objectif était alors de transformer les ententes commerciales conclues avec les bibliothèques de recherche du Canada en partenariat de soutien au libre accès. Ce projet d'envergure visait l'abandon progressif de la vente d'abonnements avec embargo de 24 mois au profit d'un modèle de diffusion en libre accès financé directement par les institutions documentaires. Afin d'implanter ce modèle le plus efficacement possible, sans compromettre la viabilité financière des revues, la présente recherche a été entreprise dans le triple objectif 1) de mieux connaître la situation socio-économique des revues savantes canadiennes, 2) d'explorer les avantages et les inconvénients du modèle d'affaires partenarial et 3) d'anticiper les conséquences potentielles de son adoption sur les revues savantes diffusées par Érudit.

Portrait socio-économique des revues savantes canadiennes

L'écosystème des revues savantes canadiennes est hétérogène. Il comprend de nombreuses petites revues et quelques revues de taille moyenne qui publient des résultats de recherche subventionnée. Leurs modes de gestion sont diversifiés de même que les modèles d'affaires qui les soutiennent. Les revues évoluent dans un contexte de restrictions budgétaires importantes et subissent une pression grandissante de se convertir au libre accès. Leurs revenus annuels sont modestes et s'échelonnent de 30 000 à 80 000 dollars (bénévolat non compris). La majorité d'entre elles publient encore une version imprimée en plus d'une édition en ligne. Leur équilibre financier semble d'ailleurs reposer sur cette cohabitation de l'imprimé et du numérique, car les deux versions comptent chacune pour le tiers de leurs revenus d'abonnement. Enfin, les revues savantes canadiennes n'ont pas toutes la même politique de diffusion : 25% d'entre elles offrent un libre accès complet et immédiat, 13% le font au terme d'un embargo de 12 mois et 26% après un embargo de 24 mois. Seulement 36% des revues qui ont participé à notre recherche imposent de strictes restrictions de consultation.

Le modèle partenarial

Le modèle vise l'établissement de partenariats financiers entre bibliothèques et revues savantes en lieu et place des traditionnelles ententes commerciales basées sur des abonnements. Selon un rapport produit par Raym Crow¹, consultant pour SPARC, et une étude récente menée sous la direction de Peter Suber², ce modèle présente de nombreux avantages, mais aussi certains défis importants. Les avantages du modèle concernent sa facilité d'implantation, qui découle de sa similitude avec le modèle d'abonnement en vigueur, la possibilité de convertir au libre accès une masse critique de revues et, ce faisant, de permettre à tous les acteurs de la chaîne de réaliser d'intéressantes économies d'échelle. De plus, le modèle permet aux revues participantes de bénéficier de revenus, lorsque le nombre de bibliothèques partenaires est suffisant. Les défis engendrés sont relatifs au phénomène de *free-riding*, par lequel quelques institutions financent l'accès libre aux revues au bénéfice de l'ensemble de la communauté, au désengagement progressif des membres une fois l'ensemble des revues converties au libre accès et à la difficulté d'accroître le nombre de revues soutenues. Il est à noter, enfin, que faire marche arrière advenant un nombre trop faible de membres adhérents semble une entreprise ardue, voire impossible à réaliser compte tenu du contexte financier difficile auquel font face les bibliothèques universitaires et de recherche.

¹ Raym Crow, «Sustainability of Open Access Services, Phase 3: The Collective Provision of Open Access Resources», Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition (SPARC), 2013, www.chainbridgegroup.com/images/collective-provision-of-oa-services.pdf.

² David J. Solomon, Mikael Laakso et Bo-Christer Björk (auteurs), Peter Suber (dir.), «Converting Scholarly Journals to Open Access: A Review of Approaches and Experiences», Harvard Library, août 2016, nrs.harvard.edu/urn-3:HUL.InstRepos:27803834.

CRKN/Érudit Partnership – Une étude de cas

À ce jour, les principales initiatives de partenariat de soutien au libre accès ont été lancées après avoir atteint une masse critique de partenaires. Il a fallu deux années à *Open Library of Humanities* (OLH), et sept à SCOAP³, pour atteindre le seuil jugé nécessaire à la viabilité des projets. Érudit est la première plateforme de diffusion à entreprendre une conversion de ses activités commerciales vers le modèle partenarial. Certaines incertitudes entourent donc l'entreprise, bien que celles-ci sont atténuées par l'existence de relations contractuelles de longue date avec des bibliothèques basées au pays et à l'étranger. Érudit entretient actuellement des liens commerciaux avec près de 1000 institutions documentaires. Ainsi, il ne s'agit pas d'attirer une nouvelle clientèle, mais plutôt de convaincre les établissements déjà abonnés d'adhérer au partenariat. Dans cet important travail de communication et de présentation du projet, l'adoption d'une stratégie tarifaire attractive est certainement un élément clé de succès. L'étude se conclut ainsi par une évaluation de différentes approches de tarification ainsi que par une identification des prochaines étapes qu'Érudit devra entreprendre afin de mener à bien la transition vers le libre accès.

3. Portée et structure de l'étude

La *première partie* de la présente étude est consacrée à la situation socio-économique des revues savantes canadiennes. On y présente une sélection des données³ recueillies au printemps et à l'été 2015 par les consultantes Sibyl Frei and Louise Fleming. Fournies par des revues de langues anglaise et française, ces données donnent un aperçu de la structure éditoriale des publications, de leur mode de diffusion, de leurs revenus d'abonnement, etc.

La *deuxième partie* porte sur le modèle partenarial. On en donne la définition, en énumère les avantages et les inconvénients et souligne les défis que comporte sa mise en œuvre. L'essentiel de l'information présentée dans cette partie est issue de *Converting Scholarly Journals to Open Access: A Review of Approaches and Experiences* (Solomon, Laakso, Björk, Suber, 2016) et de *Sustainability of Open Access Services, Phase 3: The Collective Provision of Open Access Resources* (Crow, 2013), entre autres articles et rapports de recherche.

La *troisième partie*, enfin, a pour objet le partenariat RCDR-Érudit. On y présente les premières phases de sa mise en œuvre et les résultats escomptés, ainsi que les défis propres à l'édification d'un tel modèle et les conséquences de la transition vers la diffusion en libre accès amorcée dans le cadre d'un partenariat regroupant les revues savantes diffusées par Érudit.

MÉTHODOLOGIE

Un sondage en ligne a été envoyé à 337 revues savantes canadiennes. Chacun des partenaires a sollicité le nombre de revues suivant : 112 pour Érudit, 98 pour l'ACRS et 56 pour la Fédération des sciences humaines. Le sondage a été mené du 6 juillet au 14 août 2015. 75 revues ont participé, parmi lesquelles 69 ont répondu à toutes les questions et 6 à toutes les questions à l'exception de celles portant sur leurs finances.

Répartition des répondants

	Total	SHS	STM	Québec	Autres provinces	Bilingues	Unilingues	Érudit	Hors Érudit
Nb	69	56	13	31	36	37	32	34	35

³ Les chercheurs qui souhaitent approfondir la question peuvent consulter l'ensemble des données à l'adresse suivante : <https://datahub.io/dataset/survey-results-shaping-a-collective-future>.

Il est à noter que les revues de Canadian Science Publishing, spécialisées en sciences, techniques et médecine (STM), n'ont pas participé au sondage. En raison de cette abstention, seul un petit nombre de périodiques de STM ont répondu. Par ailleurs, les publications diffusées par Érudit ont, proportionnellement, répondu en plus grand nombre que les revues diffusées sur d'autres plateformes. Ainsi, les résultats ne peuvent être considérés comme parfaitement représentatifs. Les dépenses et les recettes annuelles moyennes des revues ont été compilées afin d'estimer un coût par article. Toutefois, en raison de la non-représentativité de l'échantillonnage, cette donnée n'a pas été retenue. La présente étude dresse plutôt un portrait général de l'écosystème canadien de la publication savante ainsi que des tensions qui le sous-tendent.

Afin de compléter les données recueillies par sondage, 36 entretiens individuels ont été menés auprès de représentants de revues dans le but de recueillir des données qualitatives sur la situation économique de leur organisation et de connaître leur opinion sur diverses initiatives de diffusion en libre accès. La recherche s'est conclue par une revue de la littérature sur les initiatives de diffusion en libre accès et sur les coûts de publication.

4. Situation socio-économique des revues savantes canadiennes

TYPES D'ÉDITEURS

La figure 1 montre la répartition des types d'organisations qui publient des revues savantes par région (Québec et autres provinces) et par domaines (SHS et STM)⁴. Les résultats révèlent que les universités publient relativement plus de revues au Québec et en SHS, tandis que les revues publiées par des associations sont plus courantes dans le reste du Canada et en STM⁵. Les revues publiées par des éditeurs commerciaux semblent très peu nombreuses alors que l'importance de la catégorie « autres » témoigne de la diversité des structures dans le domaine.

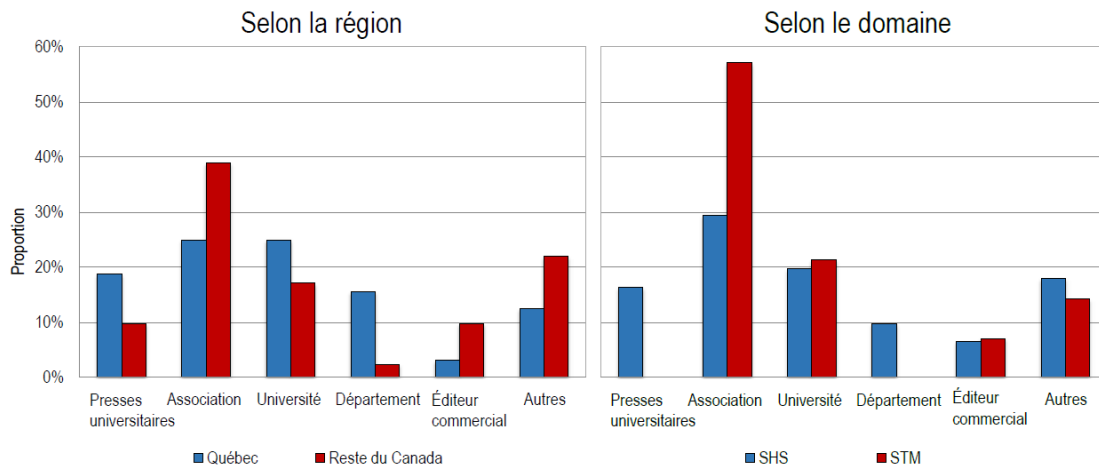


Figure 1. Proportion des revues par type d'éditeur, selon la région (graphique de gauche) et le domaine (graphique de droite)

⁴ Ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives et ont simplement pour fonction d'offrir différents angles d'analyse des données.

⁵ Cette donnée mériterait d'être révisée, car elle contredit d'autres résultats de recherche qui affirment précisément le contraire, à savoir que les universités hors Québec offrent un soutien financier plus important à leurs revues.

Il apparaît qu'en raison de la diversité des revues savantes canadiennes, une transition vers la diffusion en libre accès risque de toucher les acteurs du milieu de différentes façons et à des degrés divers.

LANGUES DE PUBLICATION

La figure 2 montre la répartition des revues selon leur langue de publication. Une proportion élevée des revues de SHS (61%) est publiée à la fois en français et en anglais, ce qui n'est le cas que de 36% des revues de STM. Il n'est guère étonnant de constater que 56% des revues québécoises publient en français seulement. Fait plus intéressant, 63% des revues du reste du Canada publient des articles dans les deux langues. Notons toutefois que ce chiffre est un peu trompeur, car seuls 16% des articles de ces revues bilingues sont en français.

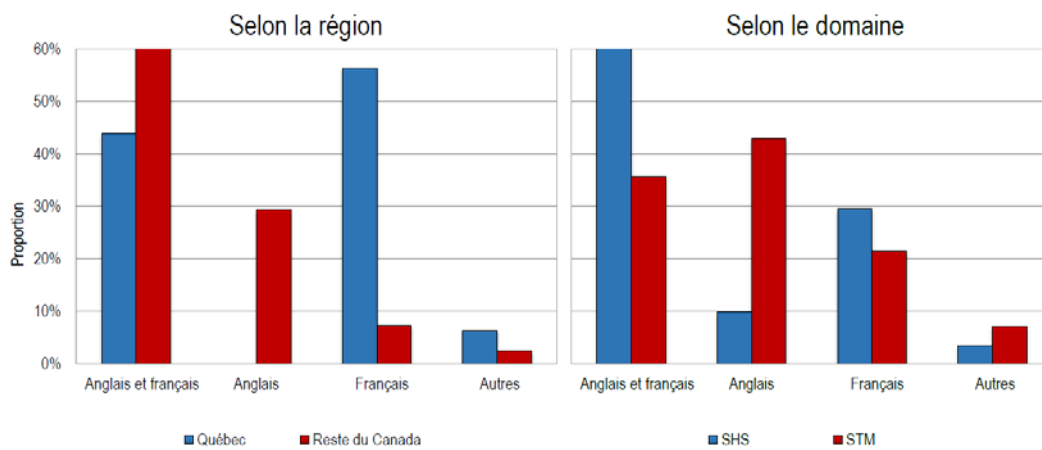


Figure 2. Proportion des revues par langue, selon la région (graphique de gauche) et le domaine (graphique de droite)

NOMBRE D'ARTICLES PUBLIÉS

Les revues sondées publient en moyenne 26 articles par an, un volume stable sur les trois années ayant précédé l'étude (2012-2014). La moyenne est légèrement plus élevée chez les revues de STM (31) et du reste du Canada (28) que chez les revues de SHS (25) et du Québec (22).

FORMATS DE PUBLICATION

La plupart des revues sondées étaient passées au numérique en 2010. Cependant, une proportion relativement élevée de revues de SHS (27,7%) et du reste du Canada (34,1%) a adopté le numérique plus tard, soit au cours de la période 2010-2015. L'adoption massive de la diffusion en ligne n'a pas sonné le glas des éditions imprimées. La figure 3 montre que la production simultanée d'une version papier et d'une version numérique reste une tendance forte au Canada, tant en SHS qu'en STM, et encore plus au Québec que dans le reste du Canada.

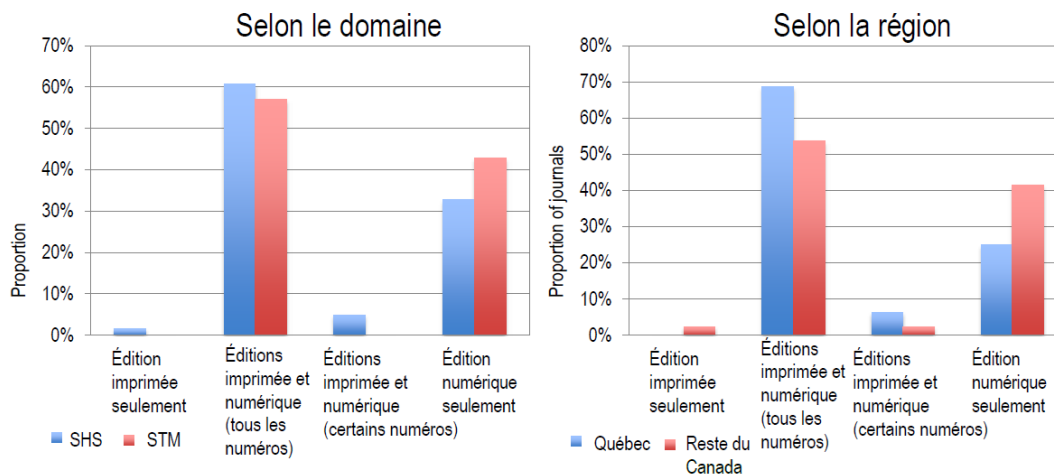


Figure 3 : Proportion de revues publiant des versions papier et numérique simultanément ou exclusivement.

TIRAGE

Le tirage des éditions imprimées varie considérablement selon le domaine, avec une moyenne de 514 exemplaires par revue de SHS et de 1009 exemplaires par revue de STM. Cette disparité s'explique sans doute par l'importance des associations savantes qui soutiennent les revues de STM⁶. Le tirage moyen des revues québécoises est inférieur à celui des revues canadiennes (519 contre 654). À ce propos, on constate aussi une importante différence entre le tirage moyen des revues diffusées par Érudit (417) et celui des autres revues canadiennes (770), laquelle est sans doute attribuable à la priorité accordée par Érudit à la diffusion en ligne.

PROGRESSION DE L'ADOPTION DU LIBRE ACCÈS

La figure 4 montre que, dans l'ensemble, la diffusion en libre accès est assez répandue. De strictes restrictions de consultation sont imposées par 27% des revues de SHS et 31% des revues de STM, ainsi que par 27% des revues basées au Québec et 22% des revues du reste du Canada. Près de 50% des revues québécoises sondées sont diffusées sous un embargo de 24 mois, ce qui correspond à la politique de diffusion d'Érudit pour les revues qui reçoivent des redevances (20% des revues sur Érudit sont déjà en libre accès complet). La proportion des revues qui offrent un libre accès complet et immédiat est plus élevée dans le reste du Canada, en raison sans doute de l'usage répandu du logiciel *Open Journals Systems* (OJS). L'organisation qui développe OJS, Public Knowledge Project, a favorisé la diffusion en libre accès dès sa création, en 1998.

⁶ L'adhésion à une association savante donne généralement droit à un abonnement gratuit à l'édition imprimée de la revue publiée par celle-ci dans ce secteur.

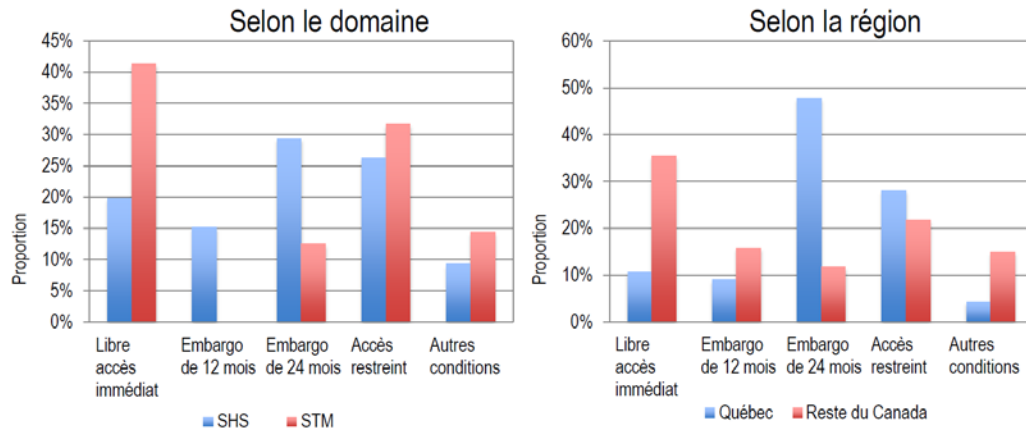


Figure 4. Proportion de revues publiées en libre accès immédiat, sous embargo (durées variées), en accès restreint ou sous d'autres conditions, selon le domaine (graphique de droite) et selon la région (graphique de gauche).

Les entretiens individuels auprès de représentants de revues ont révélé une variété de stratégies d'implantation du libre accès. Certaines revues sont diffusées en libre accès depuis leur création, tandis que d'autres imposent des embargos de 12 ou de 24 mois. Les politiques relatives à l'auto-archivage dans des dépôts institutionnels varient également d'une revue à l'autre, lorsqu'elles existent. Certaines revues autorisent leurs auteurs à archiver leur article aussitôt celui-ci soumis, tandis que d'autres ne leur permettent de le faire qu'une fois le texte révisé et édité. Quelques revues demandent à leurs auteurs d'attendre que leur article soit mis en page pour le déposer, le plus souvent au format PDF, parfois au format XML. La plupart des revues qui dépendent des abonnements déconseillent à leurs auteurs d'auto-archiver leurs articles, alors que certaines institutions universitaires rendent obligatoire le dépôt des publications des membres de leur corps professoral.

Les entretiens ont également révélé que la transition vers une plus grande diffusion en libre accès n'est pas sans conséquence sur la communauté universitaire. L'adoption du libre accès a permis à des revues d'élargir la portée de leur diffusion, alors qu'elle a entraîné, pour certaines, une diminution du nombre de membres des sociétés savantes qui financent leur publication.

Attentes et besoins des revues relativement au libre accès et aux nouveaux modèles économiques

Les entretiens ont permis de constater que la plupart des responsables de revues :

- s'opposent aux frais de publication (*article processing charges* – APC);
- n'ont pas le temps de mener des campagnes de financement;
- ont l'impression qu'un recours à la publicité serait mal perçu;
- restent attachés à l'édition imprimée et considèrent que la publication en ligne seulement n'est pas une option idéale (en raison de la mauvaise qualité de la connexion internet dans certaines parties du monde, notamment);
- n'apprécient pas le modèle *freemium* en raison des limitations qu'il impose et de la dépendance technologique qu'il implique;
- sont curieux d'en savoir plus sur une formule qui permettrait la mise en commun des coûts de production et une contribution financière des bibliothèques en échange d'un libre accès complet et immédiat; ils considèrent cependant que :
 - il faut s'assurer de la viabilité à long terme d'un tel modèle;
 - il faut que la contribution des bibliothèques doive compenser les coûts de production et la diminution des ventes d'abonnements attribuables à la diffusion en libre accès;

- il faudrait impliquer les revues, les bibliothèques et les autres acteurs clés du milieu, dont Érudit, le Public Knowledge Project et le RCDR.

REVENUS ET DÉPENSES

Remarques préliminaires :

- Les données financières dont fait état le sondage se rapportent à l'année fiscale qui a pris fin en 2014 (ou avant).
- Pour simplifier le travail des répondants, les catégories de dépenses ont été basées sur celles des demandes de subvention du CRSH. Le nombre de questions et leur niveau de détail a été limité afin de maximiser le taux de réponse.
- La diversité des recettes et des dépenses rapportées témoigne de l'hétérogénéité de l'écosystème canadien des revues savantes. Par conséquent, toutes les données mentionnées dans ce rapport doivent être considérées comme des estimations destinées à illustrer des tendances, et non comme des statistiques précises, notamment les données issues des 13 revues de STM.
- De nombreuses revues n'ont rapporté aucune contribution financière de sociétés savantes ou d'autres partenaires.
- La majorité des revues n'ont fait état d'aucune contribution en argent ou en nature de la part de leur institution d'appartenance, ce qui pourrait être attribuable au fait que les répondants peinent à déterminer la valeur de ce type de contribution. Dans les cas où de telles contributions ont été rapportées, leur estimation varie selon les pratiques comptables de la revue ou de son institution d'appartenance (libération des tâches d'enseignement, soutien technique, espace sur les serveurs, soutien administratif, locaux, etc.)
- Nous avons demandé aux répondants de déterminer la valeur du travail accompli par des bénévoles. Celle-ci a été évaluée à 33 000 dollars par an en moyenne pour les 56 revues de SHS. Toutefois, comme nous ne leur avons fourni ni formule de calcul ni liste des éléments à prendre en compte, les estimations rapportées sont sans doute très subjectives.
- Enfin, une comparaison des chiffres dont dispose Érudit avec les données fournies sur les coûts de production des fichiers XML et les revenus issus des ventes numériques tend à montrer que les répondants sous-estiment grandement leurs dépenses et leurs recettes.

Le tableau 1 expose les disparités de revenus des revues, que ces dernières soient de SHS ou de STM, basées au Québec ou dans d'autres provinces.

Dans leur ensemble, les revues ont un revenu moyen de 50 435 dollars par an. Toutefois, l'écart est grand entre les revues les plus financées (82 677 dollars par an) et celles qui le sont le moins (33 907 \$/an). De même, la moyenne globale des dépenses est de 45 378 dollars par an, alors que la moyenne la plus élevée (67 347 dollars par an) dépasse d'un peu plus de deux fois la moyenne la plus basse (31 465 dollars par an).

Tableau 1. Moyenne des revenus et dépenses selon le domaine, la région et les organismes subventionnaires (publics)⁷

Catégorie	Nb de revues	Revenus \$/an	Dépenses \$/an
Ensemble des revues	69	50 435	45 378
SHS	56	52 831	46 469

⁷ Les chiffres du tableau sont tirés des résultats du sondage. Dans l'ensemble, de 2014 à 2017, le CRSH a financé 142 revues à hauteur de 10 198 459 dollars, soit 70 822 dollars par revue en moyenne. De 2011 à 2014, le FRQSC a financé 33 revues à hauteur de 2 309 901 dollars, soit 69 997 dollars par revue en moyenne.

STM	13	40 113	40 678
Québec	31	55 635	50 819
Canada	36	45 169	39 953
CRSH (Canada)	15	56 461	51 835
CRSH (Québec)	12	82 677 ↑	65 630
FRQSC	12	66 047	61 036
CRSH + FRQSC	7	76 383	67 347 ↑
Sans CRSH (Canada)	21	37 104 ↓	31 465 ↓
Sans CRSH ni FRQSC (Québec)	14	33 907	37 630

Revenus et dépenses : comparaison des revues de SHS et des revues de STM

La figure 5 compare les sources de revenus et les postes de dépense des revues de SHS et de STM. Bien que les salaires représentent une proportion importante des dépenses des revues en SHS aussi bien qu'en STM, les revues de SHS semblent consacrer une part plus importante de leurs dépenses que les revues en STM à la préparation des copies, à l'impression et à l'expédition. Autre différence disciplinaire, les sources de revenus « autres⁸ » revêtent une importance plus grande pour les revues de STM. Celles-ci totalisent 41% de leur revenu total moyen, soit une part beaucoup plus importante que celle des subventions, qui comptent pour 24% de leur revenu total moyen.

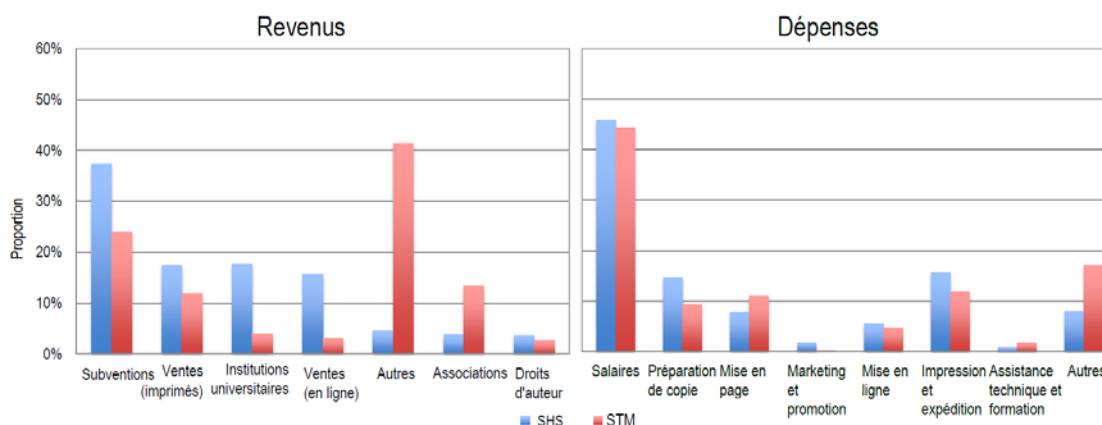


Figure 5. Proportion des revenus (graphique de gauche) et des dépenses (graphique de droite) selon les sources et les postes, revues de SHS et de STM.

Revenus et dépenses : comparaison des revues du Québec et des revues du reste du Canada

La figure 6 compare les sources de revenus et les postes de dépenses selon la région. Elle montre que les revues québécoises reçoivent plus de subventions que celles du reste du Canada alors que ces dernières touchent davantage de revenus de leurs ventes en ligne (32%) et d'autres sources (18%) que les revues du Québec (25% et 3% respectivement). Notons que la proportion des revenus attribuable aux ventes d'éditions imprimées est la même au Québec que dans les autres provinces (15%).

⁸ La catégorie « autres » inclut les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif, les centres de recherche, les bibliothèques universitaires, les partenariats d'associations avec des éditeurs commerciaux, les associations étudiantes, etc.

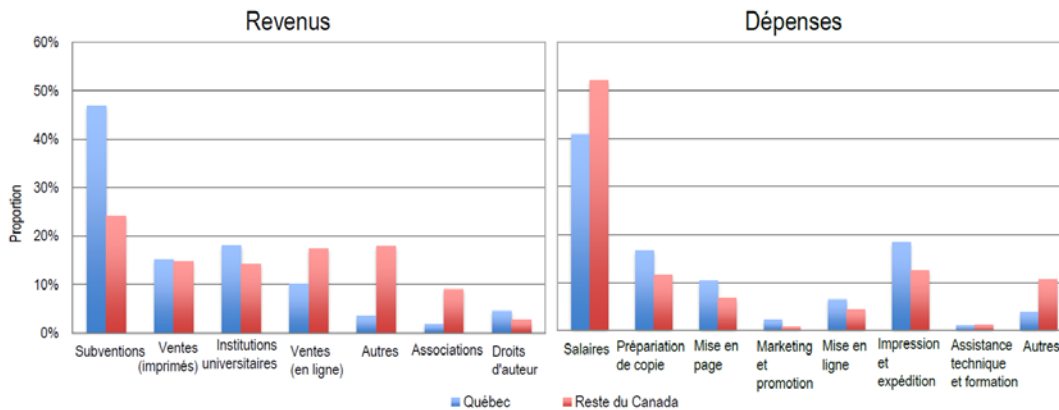


Figure 6 : Pourcentage de revenus (graphique de gauche) et de dépenses (graphique de droite) par source pour les revues basées au Québec et dans le reste du Canada.

Revenus de vente

La figure 7 indique la proportion du revenu total attribuable aux ventes et souligne l'importance de ces entrées de fonds pour chaque catégorie de revue. Environ le tiers des revenus d'une revue serait menacé si celle-ci passait immédiatement à la diffusion en libre accès, un ratio qui demeure vrai pour tous les types de revues sondées.

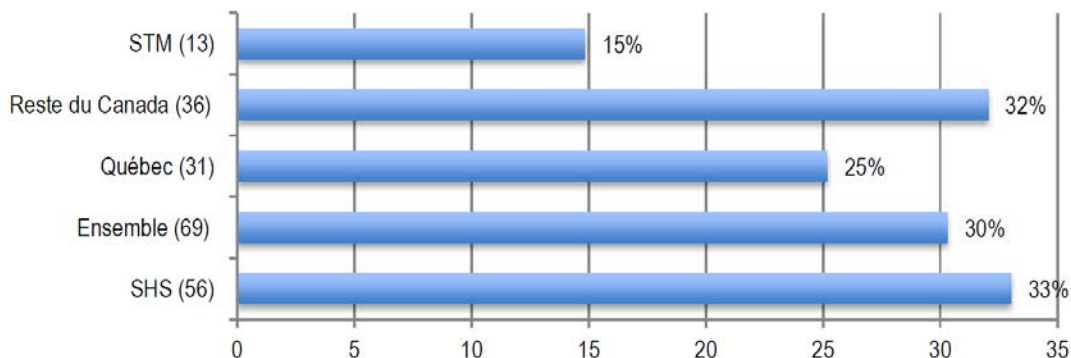


Figure 7. Proportion des ventes (éditions imprimées et en ligne) dans les revenus totaux des revues.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Structures éditoriales	<ul style="list-style-type: none"> Les revues savantes canadiennes reposent sur une diversité de structures éditoriales et de modèles d'affaires.
Format des publications	<ul style="list-style-type: none"> Même si la majorité des revues sont maintenant diffusées en ligne, elles sont encore très nombreuses à publier une édition imprimée. Les ventes des éditions imprimées représentent encore une proportion importante du revenu des revues.
Libre accès	<ul style="list-style-type: none"> Un peu plus de 60% des revues sont diffusées en libre accès complet, sous un embargo de 12 ou encore de 24 mois.
Revenus et dépenses	<ul style="list-style-type: none"> Les revenus annuels varient beaucoup et restent modestes (30 000 à 80 000 dollars par an, bénévolat non compris).
Revenus des ventes	<ul style="list-style-type: none"> Les revenus des ventes comptent proportionnellement pour environ le tiers du revenu total des revues, sans égard pour le total de leurs revenus.
Langues	<ul style="list-style-type: none"> 63% des revues du reste du Canada publient des articles dans les deux langues; 16% des articles publiés dans ces revues bilingues sont en français. Les revues basées au Québec publient moins d'articles par an que celles du reste du Canada.

5. L'accès libre financé des partenariats avec les bibliothèques

DÉFINITION

Le partenariat est un principe commun à diverses stratégies d'implantation. Il s'agit d'une initiative qui « *combines the collective provision of open access infrastructure services with market-like mechanisms for efficient resource management* » (Crow, 2013, p. 6). Son objectif principal consiste à financer le passage d'une multitude de revues à la diffusion en libre accès dans le cadre d'une entente avec les bibliothèques. Cette entente repose sur une confiance mutuelle et une compréhension partagée de ses avantages pour toutes ses parties prenantes ainsi que pour la viabilité de l'écosystème des communications savantes. Alors que des frais de traitement des articles sont imposés par la plupart des éditeurs commerciaux, le modèle de partenariat a été mis en place exclusivement par des organismes à but non lucratif qui cherchent à transformer en profondeur les modes de financement et de diffusion des revues savantes.

Le modèle de partenariat suppose une transformation radicale du processus de négociation entre les bibliothèques, les plates-formes de diffusion et les revues. Les discussions en vue de convenir d'une nouvelle relation contractuelle demandent temps et énergie, puisque tous les acteurs de ce secteur d'activité, instable et sous-financé, doivent se lancer dans la mise en place d'un modèle de diffusion qui soit le plus viable et le plus durable possible. Dans un premier temps, ce modèle permet de consacrer moins de ressources humaines à la gestion des abonnements, mais le maintien de l'implication des partenaires et la renégociation périodique des termes de l'entente, nécessaires à son évolution et à sa croissance, requièrent plus de personnel qualifié.

Sans la participation constante de chacune de ses parties prenantes, le modèle risque l'effondrement. Comme l'affirment Crow et Suber, il faut inviter les bibliothèques à participer à la définition et à la mise en œuvre du projet dès le départ. En revanche, les bibliothèques doivent reconnaître le rôle des éditeurs, des universités et des autres acteurs de l'écosystème scientifique ainsi que les conséquences sur ceux-ci de l'implantation du libre accès dans le cadre d'un modèle global de partenariat.

CONDITIONS PRÉALABLES

Selon les études de Raym Crow et de Peter Suber, l'entente de partenariat doit :

- Rallier une masse critique d'organisations disposées à s'entendre sur les droits d'adhésion au consortium ainsi que sur les types et les volumes de contenus à financer à l'aide des fonds recueillis.
- Inciter les membres à contribuer au partenariat pour une période de temps déterminée, non limitée au lancement, pour bâtir une relation contractuelle à long terme qui puisse évoluer pour inclure de nouveaux services, de nouvelles revues, de nouveaux membres, etc., et s'assurer ainsi que le partenariat puisse ainsi évoluer dans le temps.
- Éviter des coûts supplémentaires importants grâce à une réaffectation des sommes consacrées aux abonnements vers les activités de publication des revues.
- Procurer des avantages substantiels aux bibliothèques participantes afin d'éviter le problème du *free-riding* en assurant une gestion transparente, en impliquant les membres dans le processus décisionnel ou en incluant des revues prestigieuses dans la collection.

FORCES & OPPORTUNITÉS

Échelle	<ul style="list-style-type: none">• Minimum d'intermédiaires entre les bibliothèques et les revues (utilisation efficace des ressources).• Modèle évolutif permettant le passage d'une multitude de revues au libre accès, conditionnellement à un engagement soutenu des membres du consortium⁹.• Utilisation des droits d'adhésion pour attirer de nouveaux membres (plus de membres = coût moins élevé par membre).
Revenu minimum	<ul style="list-style-type: none">• Entente garantissant un revenu minimum aux revues.
Similitude avec le modèle d'abonnement	<ul style="list-style-type: none">• Institutions et bibliothèques peuvent devenir membres sans devoir modifier leur organisation du travail.
Absence de frais de publication	<ul style="list-style-type: none">• Libérer les revues de leur dépendance au modèle de l'auteur-payeur (APC).

RISQUES ET FAIBLESSES

Gouvernance	<ul style="list-style-type: none">• La croissance du nombre de membres peut entraîner une complexification de la structure décisionnelle et des efforts de coordination (Crow, 2013, p. 22).• Processus décisionnel démocratique potentiellement lourd à gérer.• Nécessité d'un minimum de transparence pour établir la confiance entre les partenaires.
Problème du « free-riding »	<ul style="list-style-type: none">• Possibilité pour les organisations de quitter le consortium (ou de ne pas s'y joindre) tout en conservant leur libre accès aux revues.• Nécessité d'un contrat d'assurance pour garantir la participation d'un nombre suffisant d'institutions et de bibliothèques et une stabilité du financement sur une période jugée acceptable par toutes les parties (Solomon, Laakso, Björk, Suber, 2016, p. 151).
Temps et coûts	<ul style="list-style-type: none">• Nécessité d'un consensus entre de nombreux groupes. "The time, energy, and money put into setting up a scenario for a discipline or set of journals needs to be weighed." (Solomon, Laakso, Björk, Suber, 2016, p. 152)• "Annual increases can and should be expected, but funders will want to know that funds are going toward additional content or investments in infrastructure, rather than profit margins." (Solomon, Laakso, Björk, Suber, 2016, p. 151)

⁹ Consortium : « Groupement d'entreprises constitué pour la réalisation d'une opération financière ou économique » (*Le Petit Robert de la langue française*).

Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour les revues d'assurer une transition vers un nouveau modèle de financement en cas d'effondrement du consortium si les bibliothèques partenaires se retirent du projet.
------------------	---

PARTENARIATS RÉUSSIS DE DIFFUSION EN LIBRE ACCÈS

Dans leur rapport intitulé *Converting Scholarly Journals to Open Access: A Review of Approaches and Experiences*, Solomon, Laakso, Björk et Suber affirment que, "[t]o date, the consortium approach has focused on a specific discipline and has been primarily driven by non-profit or non-commercial organizations. Different approaches might also work, but so far, these have been the defining characteristics of the initiatives that have been successful." (Solomon, Laakso, Björk, Suber, 2016, p. 141)

Les partenariats Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics (SCOAP³; physique des hautes énergies) et Open Library for Humanities (OLH; arts, lettres et sciences humaines) sont les initiatives les plus connues¹⁰, mais le modèle de partenariat de Open Access Network est également intéressant. Ces trois organisations sont présentées de façon succincte dans les tableaux ci-dessous¹¹.

Open Library of Humanities (OLH)¹²

Fondation	<p>Le projet OLH est né en 2013 à l'initiative d'un réseau international d'universitaires, de bibliothécaires, de programmeurs et d'éditeurs. La plateforme a été lancée en septembre 2015.</p> <p>OLH est aujourd'hui constituée de 194 institutions partenaires, et vise à en compter de 300 à 350 au bout de trois années d'opération et d'offrir des tarifs de groupe.</p>
Mission	<p>Organisme de bienfaisance enregistré en Angleterre et au Pays de Galles, OLH a pour mission de publier des travaux de recherche en libre accès, sans frais de publication pour les auteurs (APC).</p> <p>Sa plateforme diffuse des revues savantes issues de diverses disciplines des sciences humaines, des arts et des lettres, ainsi que sa propre revue multidisciplinaire (<i>mega-journal</i>).</p>
Gouvernance	<p>OLH est dirigé par des administrateurs bénévoles. Ses orientations et l'admission de nouvelles revues sont déterminées par son comité consultatif universitaire et son comité de bibliothécaires</p>
Processus de publication	<p>Le processus de publication d'OLH est pris en charge par Ubiquity Press, qui utilise un <i>back-end</i> basé sur OJS et un <i>front-end</i> développé sur mesure.</p>
Modèle d'affaires "OLH Library Partnership Subsidy programme"	<p>Cotisation annuelle établie par FTE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des bibliothèques et des individus qui contribuent au projet siège sur le comité des bibliothèques, qui, de concert avec le comité consultatif universitaire, évalue l'admission de nouvelles revues et prend des décisions relatives à la gouvernance et au budget. • Toutes les publications d'OLH et de ses revues membres sont offertes en libre accès. • Tous les contenus sont régis par une licence <i>Creative Commons</i> choisie par leur auteur.

¹⁰ Il existe cependant d'importants partenariats voués à la diffusion de livres, dont Knowledge Unlatched, Luminous et Lever Press.

¹¹ Les renseignements sont tirés des sites web des organisations. L'étude pourrait être améliorée par une collecte de données supplémentaires (citations, lectorat, téléchargements, données financières).

¹² Information taken from the OLH website: <https://about.openlibhums.org/>

Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics (SCOAP³)¹³

Fondation	Fondé en 2014, SCOAP ³ est un partenariat qui regroupe plus de 3000 bibliothèques, organismes subventionnaires et centres de recherche dans 44 pays, ainsi que trois organisations non gouvernementales. Il a été mis en place sur sept ans.
Mission	<p>SCOAP³ applique le modèle de l'accès libre doré pour diffusion en libre accès de revues révisées par les pairs dans le domaine de la physique des particules.</p> <p>Le partenariat consiste en une coalition internationale d'acteurs du domaine des communications savantes : auteurs, organismes subventionnaires, bibliothèques et éditeurs. Il est basé sur la réaffectation des budgets autrement alloués aux abonnements.</p>
Gouvernance	<p>L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) joue le rôle d'organisme hôte. Elle veille au bon fonctionnement administratif et technique de SCOAP³ et gère le processus d'appels d'offres ouverts.</p> <p><i>Conseil de gouvernance</i> : le conseil de gouvernance est composé de 45 représentants des pays qui contribuent à SCOAP³. Ils décident des orientations du partenariat. Les représentants de chaque pays rendent des comptes aux instances qui les ont choisis. En tant qu'organisme hôte, le CERN y délègue un membre additionnel.</p> <p><i>Comité exécutif</i> : le comité exécutif est constitué de quatre à six membres élus pour deux ans et autorisés à remplir un maximum de trois mandats consécutifs. En tant qu'organisme hôte, le CERN y délègue un membre additionnel. Les membres du comité exécutif doivent être représentatifs de toutes les régions. Cette instance est chargée du fonctionnement au quotidien de SCOAP³, bénéficie du soutien du directeur des opérations de l'organisme, se réunit une ou deux fois par mois et rend régulièrement des comptes au conseil de gouvernance.</p> <p><i>Forum</i> : le forum est l'« assemblée publique » où les membres de SCOAP³ s'informent des derniers développements, discutent de l'avenir du partenariat et font des recommandations au conseil de gouvernance.</p> <p><i>Représentants</i> : chaque représentant est tenu de signer le « protocole d'entente » sur lequel repose le partenariat. Chaque pays dispose d'au moins un représentant. Les représentants offrent souvent un soutien aux bibliothèques participantes de leur pays (dont la collecte des contributions aux fonds de SCOAP³) et sont les personnes ressources auprès des institutions partenaires et des autres instances de leur pays. Ils collaborent avec toutes ces institutions pour déterminer les modalités de leur représentation au conseil de gouvernance.</p>
<i>Modèle d'affaires</i>	<p>SCOAP³ centralise le versement des frais de diffusion en libre accès aux éditeurs. De leur côté, les éditeurs diminuent les tarifs d'abonnement de tous leurs clients, qui peuvent réaffecter les sommes correspondantes à SCOAP³.</p> <p>Les bibliothèques participantes versent les sommes qu'elles allouaient précédemment aux abonnements aux revues membres dans un fonds commun. Ce fonds sert à financer les coûts de publication des revues. Cette réallocation est rendue possible par le fait que tous les éditeurs membres ont diminué ou éliminé leurs tarifs d'abonnement et crédité ces fonds aux bibliothèques.</p> <p>La contribution financière de chaque pays est proportionnelle à sa part de la production scientifique mondiale en physique des hautes énergies.</p> <p>Les membres du consortium se sont engagés à offrir un financement à peu près égal à la proportion d'articles rédigés par des chercheurs de chaque pays participant.</p>

¹³ Information taken the from SCOAP³ website: <https://scoap3.org/>

Open Access Network (OAN)¹⁴

Fondation	OAN a été fondé en 2012 par K N Consultants .
Mission	OAN vise à créer un fonds collectif voué au libre accès en SHS. Il n'est l'hôte d'aucun projet. Les fonds recueillis servent à soutenir l'infrastructure de communication savante elle-même, quelle que soit sa forme (format, plateforme, produit ou projet).
Organisation	OAN est un organisme à but non lucratif basé aux États-Unis.
Modèle d'affaires	<p>Des institutions universitaires, des sociétés savantes et des presses universitaires sont regroupées en partenariat pour présenter des demandes de financement auxquelles s'applique un processus de sélection souple. Chaque projet retenu apparaît sur la liste des publications financées et diffusées par OAN.</p> <p>Le financement recueilli par OAN (issu d'institutions, de fondations, d'organisations, d'entreprises et d'individus) peut être alloué par projet, par discipline, à un domaine d'études au sens large, ou encore au fonds dans sa globalité.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le modèle repose sur un principe de subvention sans date de fin.• Les paiements sont versés à un fonds centralisé.• Les institutions, les sociétés savantes et leurs partenaires (éditeurs, archives numériques, etc.) se regroupent en partenariat pour présenter des demandes de financement.• Les fonds alloués soutiennent directement les infrastructures collectives de diffusion, d'accès et d'archivage à long terme.• L'argent provient des paiements annuels ou pluriannuels de chaque institution d'enseignement supérieur.

¹⁴ Information taken the from OAN website: <http://knconsultants.org/>

3. Partenariat RCDR/Érudit

LE CONSORTIUM ÉRUDIT

Fondé en 1998, Érudit est un consortium qui regroupe trois universités (Université de Montréal, Université Laval et Université du Québec à Montréal). Sa plateforme de production, de diffusion et de recherche donne accès aux numéros courants et rétrospectifs de plus de 150 revues, qui représentent un total de 150 000 articles, dont 97% sont en libre accès complet. Avec 70% de consultations en provenance de l'extérieur du pays, Érudit est un acteur de premier plan du système de communication savante canadien. En 2014, le consortium est devenu la première infrastructure de recherche en SHS à être financée par le Fonds des initiatives scientifiques majeures de la Fondation canadienne pour l'innovation, une reconnaissance prestigieuse qui lui a permis de renforcer son partenariat avec le Public Knowledge Project et l'Université Simon Fraser.

ÉVOLUTION DU MODÈLE D'AFFAIRES

Érudit a été fondé dans le but d'offrir à la communauté des chercheurs une expertise de pointe en production numérique de revues universitaires. En 2006, en réponse aux demandes de revues plongées dans l'instabilité financière par la transition numérique, un embargo facultatif de 24 mois a été introduit. Érudit a alors commencé à vendre des abonnements à des consortiums de bibliothèques et à des institutions documentaires pour le compte des revues qui souhaitaient bénéficier de revenus supplémentaires.

En 2013, c'est dans un contexte instable qu'Érudit a entrepris de renégocier son entente commerciale avec le RCDR et ses membres. Plus de 60% de ses revenus provenaient alors des bibliothèques canadiennes. Érudit a ainsi décidé d'effectuer le grand saut vers la diffusion en libre accès en nouant un partenariat inédit avec les bibliothèques universitaires canadiennes.

Les objectifs d'Érudit étaient les suivants:

- Créer un fonds de soutien à la diffusion des revues en libre accès;
- Utiliser les sommes préalablement destinées aux abonnements à des revues commercialisées pour soutenir leurs activités de publication pendant la période de transition vers le libre accès;
- Raccourcir l'embargo de 24 à 12 mois, conformément à la politique de diffusion en libre accès des trois organismes subventionnaires fédéraux;
- Amorcer une discussion en vue d'assurer le développement et l'internationalisation du modèle et, ainsi, de trouver des façons viables d'amener l'ensemble des revues savantes à adopter la diffusion en libre accès tout en continuant à leur verser des redevances.

Des 75 membres du RCDR, 53 bibliothèques ont accepté de joindre le projet. L'entente initiale a été renouvelée pour deux ans (2014-2016) sans modification importante à la structure financière, mais avec l'établissement d'une collaboration plus étroite avec le RCDR. Un membre du RCDR siège désormais au conseil d'administration d'Érudit à titre d'observateur et les membres du RCDR sont représentés au comité utilisateurs d'Érudit. Érudit s'est aussi engagé à accueillir de nouveaux membres des universités canadiennes de l'extérieur du Québec dans sa structure de gouvernance, et à recueillir des données sur la situation financière des revues savantes canadiennes en vue de déterminer le degré de soutien dont celles-ci ont besoin pour maintenir leurs activités éditoriales dans un environnement de diffusion en libre accès. Dans ce contexte, une question s'est vite posée: combien coûte la production d'une revue savante?

MI SE EN PLACE DU NOUVEAU MODÈLE

Le principal objectif du sondage, présenté en première partie de l'étude, était de recueillir ces données. Il était alors espéré que l'identification des coûts « réels » de publication pourrait servir de base à la détermination de la structure financière du modèle de partenariat. Les résultats ont révélé l'importance de faire la distinction entre le tarif d'abonnement à d'une et ses coûts de publication : le tarif d'abonnement institutionnel moyen des revues membres d'Érudit est de 117 dollars, tandis que les coûts moyens de publication des revues sondées varient de 30 000 à 67 000 dollars par an.

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE PRIX

Il est souvent dit que les prix sont le reflet de ce que les consommateurs sont disposés à payer. Ce qui est vrai dans certains domaines ne l'est pas dans celui des publications savantes. Quand le « produit à vendre » est unique et irremplaçable, on ne peut pas lui attribuer un « prix concurrentiel » : très rares sont les revues dont il existerait un équivalent moins cher. Les bibliothèques n'ont guère de pouvoir de négociation en matière de sélection de revues publiées par des éditeurs commerciaux, et les termes de ces *Big Deal* sont confidentiels. Cette situation pourrait expliquer pourquoi J. Willinsky affirme que les bibliothèques de recherche sont tout aussi disposées à soutenir la diffusion en libre accès qu'elles le sont à payer pour des abonnements (Willinsky, 2016), mais qu'elles ont besoin pour ce faire de mieux connaître les coûts réels de la publication d'une revue savante.

L'évaluation des coûts de publication n'est cependant pas une tâche facile, car ceux-ci varient selon les pratiques éditoriales, la technologie, la discipline, la marge de profit de l'éditeur, etc. « Diane Sullenberger, executive editor for *Proceedings of the National Academy of Sciences* in Washington DC, writes that the journal would need to charge about \$3,700 per paper to cover costs if it went open-access. But Philip Campbell, editor-in-chief of *Nature*, estimates his journal's internal costs at £20,000–30,000 (\$30,000–40,000) per paper. Many publishers say they cannot estimate what their per-paper costs are because article publishing is entangled with other activities.” (Van Noorden, 2013) Paul Peters, président de l'Open Access Scholarly Publishing Association et stratège en chef de l'éditeur cairote en libre accès Hindawi, indique que, l'an dernier, son groupe a publié 22 000 articles au coût unitaire moyen de 290 dollars. Brian Hole, fondateur et directeur d'Ubiquity Press, une maison d'édition londonienne dirigée par des chercheurs, estime son coût par article à 200 livres sterling (US \$300). Enfin, Peter Binfield affirme que le coût par article de sa revue PeerJ est de quelque centaine de dollars par article. (Van Noorden, 2013)

TARIFS D'ABONNEMENT OU COÛTS DE PUBLICATION?

La documentation disponible montre que les tarifs d'abonnement demandés aux bibliothèques sont souvent confondus avec les coûts de production globaux : “[...] ‘library journal costs’ nearly always refer to the price paid, ignoring the costs of journal processing, maintenance and use costs. [...] When journal prices can reflect the publication cost, they are not necessarily the same [...].” (King, 2007, p. 86) Les revues appliquent diverses stratégies de prix, qui varient selon la structure organisationnelle, la discipline, les sujets, etc.

“[I]n the majority of cases, publishers seek to make a profit/surplus. Prices may also reflect the demand for a journal, rather than simply its costs plus a fixed profit/surplus margin. Thus, high-demand journals are able to charge a higher price, because demand is less sensitive to price. Other high-quality journals may inherently have a low demand, but the publisher may want to keep the price below actual costs in order to ensure their continuance. This means that some journals in the publisher's portfolio may subsidize others. This is a common

practice in the publishing industry; in the book trade it is often the case that revenue from a small proportion of a publisher's books covers the lack of revenue of many other books that are not profitable. And of course articles within individual journals are read unequally, so that in effect some articles subsidize others. This helps to ensure that high-quality articles with a small audience will be published." (King, 2007, p. 99)

Les postes budgétaires auxquels sont affectés les frais d'abonnement payés par les bibliothèques varient d'un éditeur à l'autre. Par conséquent, le nombre d'abonnés dont une revue a besoin pour couvrir ses coûts de publications et compenser ses autres sources de revenus (subventions, soutien international, etc.) est lui aussi variable.

Les coûts de publication incluent des charges directes (fixes et variables) et indirectes. Les charges directes se rapportent à des activités comme l'édition des articles ou l'impression de la revue, tandis que les charges indirectes concernent des activités comme l'administration, essentielles mais non spécifiques au processus de publication (King, 2007). Les conséquences de cette confusion sont importantes, car les coûts de publication des revues (dépenses annuelles moyennes) sont considérablement plus élevés que leurs tarifs de vente.

DIFFÉRENCES ENTRE LES TARIFS D'ABONNEMENT ET LES COÛTS DE PUBLICATION

Voici trois scénarios qui illustrent l'importance d'avoir une définition commune de la notion de « coûts de publication » — et soulignent l'ampleur du travail à entreprendre pour faire progresser le partenariat. Parce que les bibliothèques canadiennes ne disposent évidemment pas des ressources suffisantes pour couvrir les coûts de publication des revues, les parties prenantes doivent convenir d'une façon de déterminer et d'affecter les frais de partenariat en vue de soutenir durablement les publications savantes du Canada.

Les frais d'abonnement mentionnés dans les scénarios qui suivent correspondent à la moyenne des prix institutionnels des revues membres d'Érudit en 2015. Le tarif d'abonnement correspond à la moyenne des tarifs fixés par les revues annuellement. Les autres chiffres dont font état les scénarios sont tirés des résultats du sondage effectué par les consultantes Sibyl Frei et Louise Fleming.

Scenario 1 : Les bibliothèques canadiennes financent entièrement les coûts de publication des revues canadiennes

Si l'ensemble des bibliothèques universitaires canadiennes finançaient les coûts moyens de publication des revues, leur contribution serait environ de 580 dollars par revue par année.

Dépenses moyennes par revue	Membres du RCDR	Somme nécessaire par revue, par membre du RCDR	Frais d'abonnement moyens d'Érudit
43 516\$	75	580\$	117\$

Scenario 2 : Les bibliothèques canadiennes compensent les revenus d'abonnement actuellement perçus par les revues

Si toutes les bibliothèques universitaires canadiennes compensaient l'ensemble des revenus d'abonnement moyens (éditions en ligne), leur contribution serait environ de 210 dollars par revue par année.

Revenu d'abonnement moyen provenant de toutes les bibliothèques canadiennes et étrangères	Membres du RCDR	Somme nécessaire par revue, par membre du RCDR	Frais d'abonnement moyens
15 729\$	75	210\$	117\$

Scénario 3: Les bibliothèques canadiennes contribuent à hauteur égale à la part des revenus d'abonnement qui leur est attribuable

Si l'ensemble des bibliothèques universitaires canadiennes contribuaient à hauteur égale à la part des revenus d'abonnement des revues diffusées par Érudit qui leur est attribuable (qu'elles déboursent en ce moment), leur contribution serait de environ 130 dollars par revue par année.

Revenu d'abonnement moyen provenant des bibliothèques canadiennes seulement	Membres du RCDR	Somme nécessaire par revue, par membre du RCDR	Frais d'abonnement moyens
9 752\$	75	130\$	117\$

4. Conclusion et prochaines étapes

Il ressort des données recueillies, de la revue de la littérature et des discussions en cours entre Érudit et les membres du RCDR qu'il faudrait s'atteler aux tâches suivantes pour que le modèle de partenariat puisse se développer pleinement.

Dresser un portrait plus précis de la situation financière des revues canadiennes

- Recueillir des données détaillées sur les revenus et les dépenses des revues à partir d'un échantillonnage représentatif de la diversité des publications canadiennes.

Déterminer la contribution financière des partenaires et trouver une méthode de calcul équitable des redevances à verser aux revues

- Élaborer une stratégie de prix adaptée à la situation financière et institutionnelle de chaque pays.
- Procurer des avantages aux bibliothèques afin de les inciter à participer (les inclure dans le processus décisionnel ou dans la gouvernance, par exemple).

Tenir compte de la diversité financière des revues

- Laisser les revues décider de leur adhésion et les autoriser à se retirer au bout d'une période de temps déterminée.

Garder le contrôle sur la structure décisionnelle et maintenir l'efficacité du processus décisionnel

- Mettre sur pied des comités spécialisés et/ou indépendants de la structure décisionnelle centrale.
- Affecter des ressources humaines qualifiées au maintien de la participation à long terme des membres.

Prévenir le phénomène de « free-riding »

- Conclure une entente de partenariat pluriannuelle et y inclure des modalités de renouvellement, ou trouver une façon simple de renouveler l'engagement financier des bibliothèques membres chaque année.
- Élaborer un contrat d'assurance qui "frame the financial requirements explicitly, both as an internal motivation to implement potentially unattractive elements of a collective offering and as a credible participation threshold for external institutions." (Crow, 2013, p. 20)

Assurer la pérennité du partenariat

- Élaborer un plan d'action pour une transition vers la diffusion en libre accès des collections de revues savantes d'Érudit en collaboration avec les bibliothèques, les éditeurs, les chercheurs et les organismes subventionnaires, en vue d'assurer la pérennité du modèle de partenariat et de convertir toutes les ententes existantes avec des bibliothèques canadiennes et étrangères.

5. Bibliographie

Brembs, Björn, "How Much Should A Scholarly Article Cost The Taxpayer?", *björn.brembs.blog*, January 2016, URL: <http://bjoern.brembs.net/2016/01/how-much-should-a-scholarly-article-cost-the-taxpayer/>

Contat, Odile and Anne-Solweig Gremillet, "Publier: À quel prix? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS", *Les recherches sur les publics en Science de l'Information et de la Communication*, vol. 7, 2015.

Crow, Raym, "Sustainability of Open Access Services, Phase 3: The Collective Provision of Open Access Resources", Scholarly Publishing & Academic Resources Coalition. 2013. <http://www.chainbridgegroup.com/images/collective-provision-of-oa-services.pdf>

Finch, Dame Janet, "Accessibility, sustainability, excellence: how to expand access to research publications: Report of the Working Group on Expanding Access to Published Research Findings", 2012, URL: <https://www.acu.ac.uk/research-information-network/finch-report-final>

King W., Donald, "The Cost of Journal Publishing: A Literature Review and Commentary", *Learned Publishing*, vol. 20, n° 2, April 2007, p. 85-106.

Morrison, Heather, "Economics of scholarly communication in transition", *First Monday*, vol. 18, n° 6, June 2013, URL: <http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/4370/3685>

Neylon, Cameron, "The Marginal Costs of Article Publishing – Critiquing the Standard Analytics Study", *Science in the Open*, December 2015, URL: <http://cameronneylon.net/blog/the-marginal-costs-of-article-publishing-critiquing-the-standard-analytics-study/>

Poynder, Richard, "The Big Deal: Not Price But Cost", *Information Today*, vol. 28, n° 8, September 2011, URL: <http://www.infotoday.com/it/sep11/The-Big-Deal-Not-Price-But-Cost.shtml>

Solomon, David J., Mikael Laakso, and Bo-Christer Björk (authors). Peter Suber (editor), "Converting Scholarly Journals to Open Access: A Review of Approaches and Experiences", Harvard Library, August 2016, URL: <http://nrs.harvard.edu/urn-3:HUL.InstRepos:27803834>

Swan, Alma, "Sustainability of Open Access Services, Phases 1 & 2", *Knowledge Exchange*, September 2012, URL: http://repository.jisc.ac.uk/6201/1/Sustainability_OA_services_phases_1_%26_2.pdf

Van Noorden, Richard, "The True Cost of Science Publishing: Cheap open-access journals raise questions about the value publishers add for their money", *Nature*, vol. 495, March 2013, p. 426-429.

Ward, Monica and Joanie Lavoie, "A library-publisher partnership for open access: building an innovative relationship between scholarly publishers and academic libraries." *LIBER Quarterly*, vol. 25, n° 4, 2016, p. 189-204. DOI: <http://doi.org/10.18352/lq.10139>

Willinsky, John, "The Open Access Publishing Cooperative Study", *Public Knowledge Project*, 2016, URL: <http://oa-cooperative.org/about.html>

6. Annexes

ANNEXE 1 – CONTRIBUTEURS INSTITUTIONNELS

Consortium Érudit

Érudit offre un accès centralisé à travers sa plateforme de recherche à du contenu de haut niveau dans plus de 30 disciplines des sciences humaines et sociales: des revues savantes et culturelles, des livres, des actes, des mémoires et des thèses, ainsi que différents documents et données de recherche. C'est le plus important diffuseur de ressources francophones en SHS d'Amérique du Nord. La présente étude a été réalisée à l'initiative d'Érudit. <http://apropos.erudit.org/fr/erudit/mission/>

Association canadienne des revues savantes

L'Association canadienne des revues savantes (ACRS) est une association à but non lucratif dirigée par ses membres qui définit des priorités et entreprend des projets et des activités selon les directives des revues et des autres intervenants qui sont membres de l'ACRS. Dans ses interactions avec les organismes gouvernementaux, le milieu de la recherche et d'autres partenaires, l'ACRS s'emploie à renforcer les revues individuelles et le milieu de l'édition de revues. Avec l'aide financière de Patrimoine Canada, l'ACRS est en train d'effectuer un sondage sur les besoins de ses membres en formation et en développement professionnel, et sur les pratiques de l'industrie. L'ACRS a contribué à la conception et aux résultats de la présente étude en participant au comité consultatif. <http://www.calj-acrs.ca/fr/content/au-sujet-de-nous>

Fédération des sciences humaines

La Fédération des sciences humaines œuvre depuis 75 ans à la mise en valeur de la recherche et de l'enseignement pour l'avancement d'une société inclusive, démocratique et prospère. Fondée en 1940, elle regroupe aujourd'hui plus de 160 universités, institutions et sociétés savantes représentant 91 000 chercheurs et étudiants des cycles supérieurs au Canada. Elle organise le plus grand rassemblement d'universitaires au Canada à l'occasion du Congrès des sciences humaines, qui attire plus de 8 000 personnes chaque année. La Fédération des sciences humaines a contribué à la conception et aux résultats de la présente étude en participant au comité consultatif. <http://www.idees-ideas.ca/profil/profil>

Canadian Science Publishing

Canadian Science Publishing (CSP) est un éditeur de publications savantes à but non lucratif dont la mission consiste à répondre aux besoins des chercheurs et de leurs communautés. CSP ne fait pas que publier des revues de qualité révisées par les pairs; il soutient aussi les activités de partage du savoir des sociétés savantes et d'autres partenaires de premier plan, notamment en organisant des événements et en décernant des prix. Bien que ses revues n'aient pas participé au sondage mené dans le cadre de la présente étude, CSP soutient le développement d'un modèle d'affaires solide et durable de diffusion en libre accès des revues savantes. CSP a contribué au financement, à la conception et aux résultats de la présente étude en participant au comité consultatif. <http://www.cdnsiencepub.com/about-us/>

Conseil de recherches en sciences humaines

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est l'organisme subventionnaire fédéral qui encourage et appuie la recherche et la formation en recherche en sciences humaines au niveau postsecondaire. Le CRSH a contribué au financement, à la conception et aux résultats de la présente étude en participant au comité consultatif. http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/index-fra.aspx

ANNEXE 2 – RÉPONDANTS AU SONDAGE

Sandra Barr, *Atlantic Geology*
David E Beard, *Rhetor*
Kerry Cannon, *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*
Ersy Contogouris, *Revue d'art canadienne / Canadian Art Review*
Pauline Curien, *Études internationales*
Joseph Dicks, Paula Kristmanson & Karla Culligan, *Canadian Journal of Applied Linguistics/Revue canadienne de linguistique appliquée*
Erika Dyck, *Canadian Bulletin for Medical History/Bulletin canadienne d'histoire de la médecine*
Jean-Sébastien Fallu, *Drogues, santé et société*
Marion Froger, *Intermédiatités*
David Hunter, *Canadian Journal of Philosophy*
Carmélie Jacob, *Voix et Images*
Fakhreddin Jamali, *Journal of Pharmacy and Pharmaceutical Sciences*
Kate Keating, *Studies in Political Economy*
Kathy Killoh, *Labour/Le Travail*
Laurent Lacas, *Revue de droit de McGill/McGill Law Review*
Chloé Leclerc, *Criminologies*
Alessandra Mariani, *Muséologies : Les cahiers d'études supérieures*
Krista Montelpare & Roger Gillis, *Atlantis: Critical Studies in Gender, Culture, & Social Justice/ Études critiques sur le genre, la culture, et la justice sociale*
Marie-Eve Morin, *Symposium: Canadian Journal of Continental Philosophy*
Nancy Moules, *Journal of Applied Hermeneutics*
Murielle Nagy, *Études/Inuit/Studies*
Élisabeth Nardout-Lafarge, *Études françaises*
Daniel Paul O'Donnell, *Digital Studies/Le champ numérique, Digital Medievalist & Canadian Journal of Netherlandic Studies*
R. Sri Ranjan, *Canadian Biosystems Engineering*
John Reid, *Acadiensis: Journal of the History of the Atlantic Region/Revue d'histoire de la région Atlantique*
Art Rodgers, *Alces, A Journal Devoted to the Biology and Management of Moose*
Jean-Philippe Royer, *Les ateliers de l'éthique/The Ethics Forum*
Stephanie Schwartz, *Canadian Jewish Studies / Études juives canadiennes*
Josée St-Pierre, *Revue internationale PME*
Christopher Tindale, *Informal Logic*
Larissa Wodtke, *Jeunesse: Young People, Texts, Cultures*
David Murakami Wood, *Surveillance & Society*

ANNEXE 3 – QUESTIONS DU SONDAGE

Introduction

Le milieu canadien des revues savantes vit une période de changements sans précédent. Avec l'avènement des politiques de libre accès, le modèle d'affaires actuel par abonnement subit une importante pression. Pour que les revues savantes puissent évoluer et prospérer, de nouveaux modèles d'affaires doivent être envisagés. Toutefois, avant de développer de tels modèles, il conviendra de dresser le portrait socio-économique des revues savantes au Canada, notamment en ce qui a trait à l'impact financier de la diffusion numérique et du libre accès.

Le présent sondage porte sur les enjeux suivants: ce que vous publiez, y compris le tirage papier et l'édition numérique; l'information sur la situation financière de votre revue et les ressources humaines et votre expérience de la diffusion en libre accès. Comme le sondage comprend des questions exigeant des réponses détaillées sur les revenus et les dépenses de votre revue ainsi que sur votre programme éditorial au cours des trois dernières années, nous vous suggérons d'avoir ces renseignements en main au moment d'y répondre. S'il y a une personne mieux informée que vous en ce qui a trait aux finances de votre revue, nous vous invitons à lui transmettre l'invitation à participer au sondage.

Notez que les renseignements que vous fournirez demeureront confidentiels et qu'ils seront rapportés sous forme de données agrégées seulement.

À votre sujet

1. Quel est le nom de votre revue? (Si vous publiez plus d'une revue, nous vous invitons à utiliser le lien au sondage pour remplir un sondage complet par revue. Merci beaucoup.)
 - _____
2. Quelle est votre principale responsabilité professionnelle? (Choisissez une seule réponse.)
 - Rédacteur(trice) en chef
 - Éditeur(trice)
 - Production (impression)
 - Production (numérique)
 - Production (impression et numérique)
 - Marketing
 - Finances
 - Administration
 - Autre
3. En moyenne, combien d'heures par semaine travaillez-vous pour la revue? (Incluez le travail rémunéré et non rémunéré. Veuillez saisir une valeur numérique.)
 - _____ (question ouverte optionnelle)
4. L'éditeur de la revue est:
 - Une presse universitaire
 - Une association
 - Une université
 - Un département ou une faculté
 - Une maison d'édition commerciale à but lucratif
 - Autre (veuillez préciser)
5. S'agit-il d'une revue canadienne? (Définie comme ayant un rédacteur en chef qui est membre du corps professoral d'un établissement postsecondaire canadien et un

comité de rédaction dans lequel au moins un tiers des membres sont des chercheurs affiliés à un établissement postsecondaire canadien.)

- Oui
- Non
- Autre (veuillez fournir une description)

6. Quelles sont les disciplines associées à votre revue? (Sélectionnez tout ce qui s'applique.)

- Sciences sociales
- Sciences humaines
- Arts/littérature
- Sciences/ingénierie
- Médecine
- Études interdisciplinaires/multidisciplinaires
- Autre (veuillez préciser)

7. Quels sont les domaines de recherche touchés par votre revue? (Veuillez fournir une brève description.)

- _____

Votre programme éditorial

8. Combien d'articles (articles/essais de recherche ou théoriques, revues de littérature, introductions, livres, revues d'événements, lettres à l'éditeur et éditoriaux) publiez-vous par année? (Veuillez saisir des valeurs numériques.)

- En 2014: _____
- En 2013: _____
- En 2012: _____

9. Dans quelles langues les articles de votre revue sont-ils publiés? (Sélectionnez tout ce qui s'applique.)

- Anglais
- Français
- À la fois français et anglais
- Autre

10. Environ quel pourcentage des articles publiés dans votre revue sont dans chacune des langues officielles? (Veuillez fournir une estimation et saisir des valeurs numériques.)

- En français: _____
- En anglais: _____

11. Quels sont les formats de vos publications?

- Imprimé seulement
- Imprimé et numérique pour chaque numéro
- Imprimé seulement pour certains numéros, et en ligne seulement pour certains numéros
- En ligne seulement

12. Combien d'exemplaires imprimez-vous pour chaque numéro? (Veuillez saisir des valeurs numériques. Saisissez «0» si vous n'en imprimez aucune.)

- En 2014: _____
- En 2013: _____
- En 2012: _____

13. En quelle année avez-vous cessé de publier en format imprimé? (Veuillez saisir votre dernière année de publication imprimée.)

- En 2015
- En 2014
- En 2013
- En 2012
- En 2011
- En 2010
- Avant 2010
- Sans objet

14. En quelle année avez-vous commencé à publier en ligne? (Veuillez saisir votre première année de publication en ligne.)

- En 2015
- En 2014
- En 2013
- En 2012
- En 2011
- En 2010
- Avant 2010
- Sans objet

15. Vendez-vous vos numéros antérieurs?

- En format imprimé
- En ligne
- Les deux
- Non
- Sans objet

16. Publiez-vous actuellement de nouveaux articles en ligne?

- Oui
- Non
- Sans objet

17. Utilisez-vous les plateformes d'hébergement suivantes? (Sélectionnez tout ce qui s'applique.)

- Atphon
- Cairn
- Érudit
- Hein
- Highwire
- JStor
- Le site Web d'une société savante
- OpenEdition
- Open Journal Systems (OJS)
- Project Muse
- Taylor and Francis
- Le site Web d'une université
- Le site Web d'une presse universitaire
- Wiley-Blackwell
- Autre (veuillez préciser)
- Sans objet

18. Utilisez-vous les agrégateurs suivants? (Sélectionnez tout ce qui s'applique.)

- EBSCO
- Lexis/Nexis
- ProQuest

- Autre (veuillez préciser)
- Sans objet

19. Quel modèle d'affaires utilisez-vous pour la distribution de votre revue?

- Abonnement
- Combinaison d'abonnement et de libre accès
- Libre accès intégral
- Autre (veuillez préciser)

20. Au cours des trois dernières années, combien de nouveaux articles avez-vous publiés? (Veuillez saisir des valeurs numériques.)

- En libre accès immédiat: _____
- En période d'embargo de 12 mois: _____
- En période d'embargo de 24 mois: _____
- Qui ne sont pas diffusés en libre accès: _____
- Dans d'autres conditions que celles indiquées ci-dessus: _____
- Sans objet

21. En 2015, le nombre d'articles que vous publiez:

	Augmentera	Demeurera le même	Diminuera	SO
En libre accès immédiat				
En période d'embargo de 12 mois				
En période d'embargo de 24 mois				
Qui ne sont pas diffusés en libre accès				
Dans d'autres conditions				

22. Selon vous, en 2016, le nombre d'articles que vous publiez:

	Augmentera encore	Demeurera le même	Diminuera encore	SO
En libre accès immédiat				
En période d'embargo de 12 mois				
En période d'embargo de 24 mois				
Qui ne sont pas diffusés en libre accès				
Dans d'autres conditions				

Information financière

Rappelez-vous que toutes les données recueillies dans le cadre du sondage demeureront confidentielles et qu'elles seront rapportées sous forme agrégée seulement.

23. Quelle est l'année correspondant à la fin de votre exercice financier le plus récemment terminé?
- 2014
 - 2013
 - 2012
 - Avant 2102
24. Quels ont été vos revenus pour votre exercice financier le plus récemment terminé? (Veuillez saisir les montants réels en dollars issus de chaque source.)
- Subvention du CRSH: \$ _____
 - Subvention du CRSNG: \$ _____
 - Subvention du FRQSC: \$ _____
 - Autres subventions gouvernementales: \$ _____
 - Autres subventions: \$ _____
 - Votre institution (valeur monétaire): \$ _____
 - Votre institution (estimation de la valeur en nature): \$ _____
 - Une association: \$ _____
 - Copibec et Access Copyright: \$ _____
 - Ventes des abonnements imprimés: \$ _____
 - Ventes des abonnements en ligne: \$ _____
 - Ventes d'agrégateurs d'articles imprimés: \$ _____
 - Ventes d'agrégateurs d'articles en ligne: \$ _____
 - Ventes d'articles imprimés facturés à l'utilisation: \$ _____
 - Ventes d'articles en ligne facturés à l'utilisation: \$ _____
 - Autre (veuillez préciser): \$ _____
25. Quelle a été la valeur du temps et des autres contributions apportées par des bénévoles à votre revue pour votre exercice financier le plus récemment terminé? (Veuillez saisir un montant estimé en dollars pour toutes les contributions bénévoles.)
- _____
26. Au cours des trois dernières années, vos revenus totaux:
- Ont augmenté de plus de 25%
 - Ont augmenté de 15 à 25%
 - Ont augmenté de 5 à 14%
 - Sont demeurés les mêmes
 - Ont diminué de 5 à 14%
 - Ont diminué de 15 à 25%
 - Ont diminué de plus de 25%
27. Quels sont les trois facteurs ayant eu le plus d'impact sur vos revenus au cours des trois dernières années? (Veuillez choisir trois réponses seulement.)
- Augmentation des subventions
 - Augmentation du soutien financier de votre institution
 - Augmentation du soutien financier de votre association
 - Augmentation des ventes d'abonnements imprimés
 - Augmentation des ventes d'abonnements en ligne
 - Augmentation des ventes d'articles facturés à l'utilisation/d'agrégateurs d'articles
 - Augmentation des revenus de Copibec/Access Copyright
 - Modifications de la loi sur le droit d'auteur
 - Diminution des subventions
 - Diminution du soutien financier de votre institution
 - Diminution du soutien financier de votre association
 - Diminution des ventes d'abonnements imprimés
 - Diminution des ventes d'abonnements en ligne

- Diminution des ventes d'articles facturés à l'utilisation/d'agrégateurs d'articles
- Diminution des revenus de Copibec/Access Copyright
- Autre (veuillez préciser): _____

28. Quels ont été les coûts de publication de votre revue pour l'exercice financier le plus récemment terminé? (Veuillez indiquer les montants réels en dollars pour chaque type de dépense.)

- Salaires, allocations et avantages sociaux non discrétionnaires fédéraux, provinciaux et institutionnels connexes pour des travaux effectués par le personnel de soutien à la rédaction (p. ex.: personnel administratif, techniciens): \$_____
- Préparation de copie (comprenant la composition, la révision et la traduction): \$_____
- Mise en page (comprenant la présentation d'images et la conversion d'images au format numérique): \$_____
- Marketing et autres activités promotionnelles: \$_____
- Honoraires versés aux fournisseurs de services de publication électronique
- Impression et envoi postal: \$_____
- Assistance technique: \$_____
- Formation technologique pour le personnel de la revue: \$_____
- Autre (inadmissible au CRSH/CRSNG): \$_____

29. Au cours des trois dernières années, vos dépenses totales:

- Ont augmenté de plus de 25%
- Ont augmenté de 15 à 25%
- Ont augmenté de 5 à 14%
- Sont demeurées les mêmes
- Ont diminué de 5 à 14%
- Ont diminué de 15 à 25%
- Ont diminué de plus de 25%

30. Quels sont les trois facteurs ayant eu le plus d'impact sur vos dépenses au cours des trois dernières années? (Veuillez choisir trois réponses seulement.)

- Augmentation des coûts éditoriaux
- Augmentation des coûts de la numérisation
- Augmentation des coûts de production (excluant la numérisation)
- Augmentation des honoraires versés aux fournisseurs de services de publication électronique
- Augmentation de la formation technologique et de l'assistance technique
- Diminution des coûts éditoriaux
- Diminution des coûts de la numérisation
- Diminution des coûts de production (excluant la numérisation)
- Diminution des honoraires versés aux fournisseurs de services de publication électronique
- Diminution de la formation technologique et de l'assistance technique
- Autre (veuillez préciser): _____

31. Quel était le revenu net de votre revue pour votre exercice financier le plus récemment terminé? (Revenu net = excédent ou déficit restant une fois que les coûts de la revue ont été soustraits des revenus. Veuillez saisir le montant réel en dollars.)

- _____

32. Combien de personnes travaillent pour la revue? (Veuillez remplir chaque rangée du tableau.)

- 1
- 2
- 3

4
5 ou plus

Fonction	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Bénévoles
Éditorial			
Production – imprimé			
Production – numérique			
Marketing			
Finances et administration			
Autre			

Travail en libre accès

33. En quoi les politiques de libre accès ont-elles eu un impact sur votre revue?

- _____ (question ouverte optionnelle)

34. Connaissez-vous d'autres stratégies que les revues pourraient mettre en œuvre pour générer des revenus? (Veuillez fournir une description et des liens vers plus d'informations, au besoin.)

- _____ (question ouverte optionnelle)

Autres commentaires

35. Avez-vous d'autres commentaires à émettre?

- _____

36. Accepteriez-vous de faire une entrevue de suivi? Dans l'affirmative, veuillez nous fournir vos coordonnées ci-dessous. (Aucune association ne sera faite entre votre nom et les réponses que vous avez fournies dans le sondage.)

- Votre nom
- Le nom de votre revue
- Votre adresse courriel
- Votre numéro de téléphone

Nous vous remercions pour votre participation!

ANNEXE 4 – PROPOS DES RESPONSABLES DE REVUES SUR LA DIFFUSION EN LIBRE ACCÈS

« Je comprends bien pourquoi des gouvernements à travers le monde ont entrepris un virage vers la diffusion en libre accès. J'espère qu'ils comprennent aussi qu'il y a un prix à payer pour cette nouvelle politique et que le fardeau ne doit pas incomber aux seuls chercheurs et revues. »

« Notre revue s'autofinance entièrement par le principe de l'auteur payeur; en fait, ses revenus servent à soutenir notre société savante. »

« Nous aurions beaucoup de difficulté à attirer des chercheurs si nous leur demandions de payer. Cette pratique est inexistante dans notre discipline, et ce, partout dans le monde. »

« Libre accès ne doit pas signifier gratuité. Les instances chargées de mettre en place ces politiques devraient accorder suffisamment de fonds aux revues pour qu'elles puissent continuer à créer de la valeur par leur travail éditorial. »

« En cette ère du libre accès, il faut inventer de nouvelles façons de fonctionner sans devoir recourir aux services des éditeurs commerciaux. Le savoir n'a rien d'un service ou d'un bien à exploiter. Si nous entrons dans l'univers du profit, nous perdrons notre raison d'être. »

« La connaissance scientifique est un bien culturel et ne devrait pas être commercialisée. »

« Il est difficile de rivaliser avec les éditeurs commerciaux sur le plan du facteur d'impact. »

« Le rôle d'une revue consiste à rassembler une communauté de chercheurs autour d'un thème particulier. »

« Si le gouvernement souhaite implanter immédiatement le libre accès, il lui faut trouver des fonds pour soutenir le virage, sans quoi nous sommes en péril. »

« En tant qu'auteur, je m'oppose aux frais de publication imposés aux auteurs, mais en tant que responsable d'une revue, je ne vois pas d'autre choix. »

« Voici ce dont notre revue a besoin : un modèle d'affaires solide, des entrées de fonds mieux prévisibles, des logiciels plus conviviaux et des politiques de soutien à leur secteur. »

« S'il y a de l'argent dans notre compte en banque, c'est grâce aux bénévoles. »

« Par rapport à l'ensemble des fonds publics consentis à un travail de recherche, la somme touchée par une revue est minime. »

« Avant que l'État nous impose le libre accès intégral, nous devons lui faire comprendre que cela contraindrait de nombreuses revues à fermer leurs portes. Peut-être pas immédiatement, mais au bout de quelques années. »

« Notre métier consiste à établir des partenariats avec des gens qui se vouent à la diffusion du savoir, et non à sa marchandisation. »

« Le gouvernement doit décider s'il veut ou non des revues savantes. »

- « Nous devons remplacer les revenus d'abonnement par d'autres revenus. Nous ne savons pas du tout où les trouver. La dépendance au bénévolat n'est pas un modèle d'affaires viable; il s'agit plutôt d'un modèle de charité. »
- « Si les auteurs sont votre seule source de revenus, la qualité en souffre. »
- « Nous avons vécu une période d'ajustement pendant notre transition vers le libre accès, mais nous recevons maintenant plus d'articles qu'auparavant, et leur qualité s'est améliorée. »
- « En dernière analyse, le partage des coûts de production est le seul modèle viable. »
- « Le fait que les résultats de la recherche financée par les fonds publics canadiens sont publiés par des éditeurs étrangers puis revendus aux bibliothèques canadiennes ne constitue pas un modèle d'affaires idéal. »
- « Nous croyons fermement que le libre accès pourrait ruiner la revue si aucun autre modèle ne fonctionne. »
- « Sans la diffusion en libre accès, nous n'aurions jamais pu atteindre un tel lectorat et gagner l'influence intellectuelle et politique que nous avons. »
- « La diffusion en libre accès a permis à notre revue d'atteindre les marchés provincial, national et international. »
- « Je vois deux avenues possibles: soit les gros éditeurs accaparent tout et nous devenons prisonniers d'une solution commerciale, soit les gouvernements fédéral, provinciaux [et territoriaux] procèdent à des investissements en vue de stabiliser le secteur tel qu'il est. »
- « En tant qu'universitaires, la revue s'inscrit dans nos responsabilités. »
- « Nous défendons un accès libre aux résultats de la recherche universitaire, et nous avons toujours agi en ce sens. »